

Résumé :

La foresterie intelligente face au climat pour un environnement, une économie et des communautés durables



L'Association des produits forestiers du Canada
Avril 2024

Les forêts du Canada sont en première ligne des changements climatiques

Les changements climatiques posent de grands défis aux forêts canadiennes, menaçant leur capacité à stocker du carbone, la santé des écosystèmes, la santé et le bien-être des communautés et la stabilité économique. Cela soulève des questions difficiles sur la manière de maintenir la prospérité économique et les impératifs de santé environnementale liés aux forêts en exploitation.

La foresterie intelligente face au climat (FIC) offre une approche globale de l'atténuation des changements climatiques par l'aménagement forestier qui restaure la résilience — la capacité de résister à l'adversité et de s'en remettre — des écosystèmes forestiers, renforce les capacités de séquestration du carbone des forêts, construit une économie respectueuse de la nature, fait progresser la réconciliation avec les peuples autochtones, et crée des communautés sûres. Le Canada se trouve à un moment charnière pour faire de la FIC la pierre angulaire de l'action climatique et du développement durable.

Comment le gouvernement fédéral peut favoriser la foresterie intelligente face au climat

Pour étendre la foresterie intelligente face au climat à l'ensemble du Canada, le gouvernement fédéral devrait :

- 1. Élaborer un cadre national de foresterie intelligente face au climat comprenant des objectifs mesurables et des indicateurs clés de performance** afin de démontrer l'engagement du gouvernement en faveur du développement des ressources de manière intelligente face au climat et pour établir un permis social d'exploitation pour l'industrie. Dans le cadre du processus d'élaboration du cadre, le gouvernement devrait revoir les politiques fédérales et provinciales qui vont à l'encontre de l'adaptation et de l'atténuation des feux de forêt fondées sur la FIC, en particulier la [Stratégie nationale d'adaptation](#) et la [Stratégie en matière de feux de forêt](#) du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF).

2. **Renforcer les capacités en matière de la foresterie intelligente face au climat menée par les Autochtones** en fournissant un soutien financier et logistique aux communautés autochtones afin de faciliter leur leadership dans le développement et la mise en œuvre d'actions stratégiques intelligentes face au climat, ainsi que dans l'élaboration et la révision des politiques. Les initiatives peuvent être étendues en utilisant les clauses existantes autochtones de l'[Initiative pour un avenir résilient face aux incendies de forêt](#), du [Programme Combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement](#) et du [Fonds pour les combustibles propres — capacité de production](#).
3. **Relancer et financer davantage le [Fonds des solutions climatiques axées sur la nature](#) et le programme des [Partenariats pour les ressources naturelles autochtones](#)** qui sont essentiels à la conception et à la mise en œuvre de la FIC. Le Canada peut s'inspirer des modèles d'investissement du [gouvernement finlandais](#) dans la FIC pour comprendre comment de nouveaux programmes de financement pour la FIC pourraient s'intégrer dans les mécanismes réglementaires existants.
4. **Lancer des possibilités d'éducation et de formation spécialisées dans la foresterie intelligente face au climat.** Les programmes traditionnels d'enseignement et de formation en foresterie au Canada n'ont pas de programme d'études normalisé sur la FIC, ce qui fait que les diplômés n'ont pas les compétences nécessaires pour trouver les emplois verts et adaptés au climat. Des programmes éducatifs axés sur la FIC et un financement ciblé pour les entreprises qui cherchent à imiter les possibilités d'apprentissage par l'expérience de l'Europe sont essentiels pour former une main-d'œuvre verte et prête pour l'avenir.
5. **Créer un programme de solutions forestières pour le climat qui stimule l'innovation et la collaboration locales**, à l'instar du partenariat européen [CLIMO](#) ou du [programme Solutions agricoles pour le climat](#) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Cela permettrait de créer un réseau de collaborations régionales dirigées par des forestiers, des scientifiques et d'autres intervenants du secteur afin de développer et de partager des pratiques de gestion pour la séquestration du carbone, l'atténuation des changements climatiques, la protection de la biodiversité et le renforcement des résultats financiers des forestiers. L'implication des communautés et des divers groupes d'intervenants permet d'établir un permis social, de renforcer la confiance dans les entreprises forestières et d'attirer de jeunes et nouveaux talents pour travailler dans la foresterie, ce qui, en fin de compte, favorise la longévité du secteur.

Contexte

Bien qu'il soit difficile de définir précisément la FIC en raison de sa spécificité régionale, une « optique de foresterie intelligente face au climat » englobe trois composantes principales, les valeurs et les priorités sociétales servant de principe directeur général :

- **Potentiel d'atténuation :** Libérer le potentiel des forêts et du secteur forestier pour réduire les émissions de carbone en augmentant l'absorption naturelle et le stockage à long terme du carbone par les forêts et les produits du bois.

- **Résilience des forêts :** En complément de l'atténuation, la résilience des écosystèmes forestiers est assurée en adaptant les conditions forestières aux effets actuels ou attendus des changements climatiques. L'aménagement forestier adaptatif peut améliorer la santé et la résilience des forêts en réduisant leur vulnérabilité aux perturbations naturelles.
- **Substitution de produits :** L'utilisation de produits forestiers pour remplacer les produits à forte intensité carbonique comme le béton, l'acier, les plastiques et les produits pétrochimiques, ainsi que d'énergie issue de la biomasse résiduelle à la place des combustibles fossiles.

Sur le terrain, la FIC se traduit par diverses activités qui favorisent la confiance, la collaboration et l'innovation. Voici quelques activités d'aménagement forestier intelligent face au climat :

- Le boisement, c'est-à-dire la plantation d'arbres sur des terres auparavant non boisées afin d'augmenter la surface forestière.
- L'éclaircissement et l'exploitation des forêts afin de réduire la concurrence pour les ressources, la mortalité des arbres, la charge de combustible pour les feux et la vulnérabilité aux sécheresses, améliorant ainsi la croissance des arbres et le potentiel de séquestration du carbone.
- Utiliser le bois récolté pour réduire les charges de combustible afin de produire des biocarburants à faible teneur en carbone.
- Accroître de manière durable la production de produits à base de fibres de bois en vue de remplacer les matériaux non renouvelables.
- Le brûlage culturel autochtone et le brûlage dirigé pour réduire les charges de combustible.
- Planter des espèces d'arbres diversifiées, ignifuges et optimisées pour les climats en évolution.

D'autres exemples de pratiques de FIC sont présentés dans le rapport conjoint de l'APFC et du Delphi Group, intitulé [Atténuation des changements climatiques dans le secteur des produits forestiers du Canada : Feuille de route vers la carboneutralité.](#)

Avantages de la foresterie intelligente face au climat

La FIC est l'un des moyens les plus efficaces pour l'industrie et le gouvernement de cultiver des solutions bénéfiques pour tous, c'est-à-dire des actions qui apportent simultanément des avantages écologiques, sociaux et économiques significatifs tout en renforçant la transparence et la confiance entre l'industrie, les communautés autochtones, le gouvernement, les communautés et d'autres groupes d'intervenants clés. La FIC peut :

- **Atténuer les émissions de carbone :** L'APFC estime que grâce à l'adoption rapide de nouvelles technologies — y compris la bioénergie avec le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (BECCS) et les technologies de décarbonisation des fours à chaux — à l'investissement gouvernemental dans l'expansion de ces technologies et aux changements de politiques connexes nécessaires à la mise en œuvre de la FIC à l'échelle nationale, le secteur forestier canadien pourrait atténuer de 18 à 46 millions

de tonnes d'équivalent CO₂ (Mt éq. CO₂) par année d'ici 2050, soit 7 % des émissions nationales de carbone.

- **Préserver la santé et le bien-être de la communauté :** L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) affirme que l'aménagement forestier durable est un mécanisme permettant d'atteindre d'autres objectifs de développement tels que l'éradication de la faim, la réduction de la pauvreté, la protection et le rétablissement des ressources naturelles, l'autonomisation des personnes et des communautés, l'autodétermination des peuples autochtones et bien d'autres encore.
- **Renforcer la réconciliation avec les peuples autochtones :** L'adoption d'une approche régionale de l'aménagement forestier renforce l'indépendance et la capacité d'adaptation des communautés tributaires de la forêt, en particulier les communautés autochtones. La FIC menée par les Autochtones peut contribuer à préserver les bases de connaissances traditionnelles, à promouvoir le rôle essentiel de l'aménagement forestier autochtone dans la politique fédérale et à favoriser la réconciliation dans l'ensemble du secteur forestier. En travaillant en étroite collaboration avec les peuples autochtones, les entreprises du secteur forestier soutiennent la revitalisation culturelle et la gestion durable des terres qui renforcent la résilience des forêts.
- **Renforcer la résilience économique et une main-d'œuvre prête pour l'avenir :** Conformément aux mesures prises récemment par le gouvernement fédéral pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre, la FIC peut aider à reconstituer et à conserver une main-d'œuvre forestière prête pour l'avenir et hautement qualifiée en matière de pratiques intelligentes face au climat. Si elle est mise en œuvre à l'échelle nécessaire pour généraliser la FIC, cette approche peut réduire considérablement les coûts de rétablissement des gouvernements associés aux événements météorologiques extrêmes, restaurant ainsi l'accessibilité pour les contribuables et les accédants à la propriété.

Les premiers à adopter la foresterie intelligente face au climat

Le Canada peut s'inspirer des modèles internationaux de mise en œuvre de la FIC en Finlande et en Irlande, qui démontrent l'efficacité de la planification à l'échelle du paysage, de l'investissement dans les énergies renouvelables et du renforcement des capacités pour la foresterie autochtone. Au Canada, l'indicateur de foresterie climato-intelligente de la Sustainable Forestry Initiative, les projets de FIC menés par les Autochtones et financés par la Forest Enhancement Society of British Columbia, entre autres, témoignent de l'adoption rapide de la FIC et de la possibilité de l'étendre à l'échelle nationale.